

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RN2102 AFP et stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en			
Ancien Code	PERN2B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ESB2120		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (faytm@helha.be) Fanny ROYAL (royalf@helha.be) Danièle DEBIEVE (debieved@helha.be) Anne-Françoise MARCHAND (marchandaf@helha.be) Nathalie CAZZITTI (cazzittin@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Dorothée ROELANTS (roelantsdo@helha.be) Pierre BLEHEN (blehenp@helha.be) Sarah HOLVOET (holvoets@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Fabienne MIGLIONICO (miglionico@helha.be) Isabelle GALLEE (gallee@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Thomas GATHY (gathyt@helha.be) Alessandra CARION (cariona@helha.be) Eveline ZUANON (zuanone@helha.be) Patricia SOWULA (sowulap@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer, de s'approprier et d'adapter des dispositifs pédagogiques conçus en collaboration avec les formateurs, en intégrant les compétences développées lors des ateliers de formation pratique et des stages.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et

- réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel
- 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel
- Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**
- Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- Sous Compétence 2.2 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
- 2.2.1 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
- Sous Compétence 2.3 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience
- 2.3.1 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience
- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**
- Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**
- Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en

éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants... dans un travail d'équipe
- Garder des traces écrites du travail collaboratif, du co-enseignement et de la co-intervention
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier
- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme en tenant compte d'éventuels prérequis
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Prévoir une méthodologie adéquate
- Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient
- Porter un regard critique sur les ressources
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Communiquer des consignes claires et précises
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération, ...) issues des référentiels
- Gérer la prise de notes des élèves (y-compris le journal de classe)
- Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Utiliser de façon pertinente des supports didactiques/numériques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActiveInspire, Geogebra, Plickers ...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre ensemble

- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Accepter de remettre en question sa pratique
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
- Effectuer des recherches et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN2B12AFPS2A AFP 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration av 120 h / 4 C

PERN2B12AFPS2B Stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration 60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN2B12AFPS2A AFP 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration av 40

PERN2B12AFPS2B Stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation pratique (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration av			
Ancien Code	13_PERN2B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CESB2121		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) Isabelle GALLEE (gallee@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Thomas GATHY (gathyt@helha.be) Alessandra CARION (cariona@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet aux étudiants d'appliquer, de s'approprier et d'adapter des dispositifs pédagogiques conçus en collaboration avec les formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel. Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants... dans un travail d'équipe
- Garder des traces écrites du travail collaboratif, du co-enseignement et de la co-intervention
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Communiquer des consignes claires et précises
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération, ...) issues des référentiels
- Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)

- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Accepter de remettre en question sa pratique
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
- Effectuer des recherches et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Situations d'enseignement-apprentissage :

- Préparations de leçons (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal...)

Outils pour la pratique de classe :

- Le numérique en pédagogie (supports et contenus numériques, les réglementations, ...)
- Le travail collaboratif et la coopération

Démarches d'apprentissage

- Co-construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves
- Productions d'outils pour la classe (co-enseignement, supports et contenus numériques, ...)
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).
- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain
- Accompagnement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement (feed-backs personnalisés).

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.

Plaquette de présentation des modalités de stage.

Tout document déposé sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée. Elle se fera sur base :

- des rapports de visite des formateurs et du maître de stage

- des corrections des leçons postées sur le drive individuel des étudiants. Ces leçons étant corrigées par les didacticiens, les MFP et/ou les psychopédagogues.
- d'un examen oral permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants.

Une présence réelle en classe de 100% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe de 100% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de stage. Suite à cela, la défense orale pourra modifier la cote du bilan de stage de maximum 20%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg + Exo	100	Stg + Exo	100

Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en janvier une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée en août. Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en août et du bilan de stage. De plus, le stage est non remédiable au Q3.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Conformément à l'article 76 du RGE

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entrainera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration			
Ancien Code	13_PERN2B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CESB2122		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (miglionico@helha.be) Eveline ZUANON (zuanone@helha.be) Patricia SOWULA (sowulap@helha.be) Isabelle GALLEE (gallee@helha.be) Thomas GATHY (gathyt@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Alessandra CARION (cariona@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet aux étudiants d'appliquer, de s'approprier et d'adapter des dispositifs pédagogiques conçus en collaboration avec les formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel. Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maîtres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...dans un travail d'équipe
- Garder des traces écrites du travail collaboratif, du co-enseignement et de la co-intervention
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Communiquer des consignes claires et précises
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération, ...) issues des référentiels
- Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)

- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Accepter de remettre en question sa pratique
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
- Effectuer des recherches et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Situations d'enseignement-apprentissage :

- Préparations de leçons (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal...)

Outils pour la pratique de classe :

- Le numérique en pédagogie (supports et contenus numériques, les réglementations, ...)
- Le travail collaboratif et la coopération

Démarches d'apprentissage

- Le stage 2.2 se déroule sur deux semaines et totalise au moins trente périodes. Contrairement au stage précédent, il est entièrement consacré aux prestations en autonomie. L'étudiant assure quatorze à seize périodes de cours par semaine sur base de ses préparations validées. Le maître de stage met à disposition des supports pédagogiques et accompagne par des conseils et une guidance bienveillante, tant pour les préparations que pour les prestations. Chaque leçon doit être préparée et remise avant toute intervention en classe.
- Avant le début du stage, l'étudiant doit présenter l'avancement de son travail de préparation à ses formateurs de la Haute École au plus tard le mardi précédent. Les préparations sont validées au plus tard le jeudi. Si le dossier n'est pas suffisamment abouti, un constat de carence est établi et un rendez-vous est fixé pour autoriser ou non l'accès au stage. Pour les étudiants en langues germaniques, ce stage se déroule dans l'enseignement primaire.
- En complément, l'étudiant réalise un minimum de quatre heures d'accompagnement hors classe (surveillance, réunions, concertations, etc.). Ce stage vise à consolider l'autonomie dans la gestion des apprentissages et du groupe-classe, en lien avec les compétences professionnelles attendues.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative en cours d'avancement (feed-backs personnalisés).

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.

Plaquette de présentation des modalités de stage.

Tout document déposé sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée. Elle se fera sur base :

- des rapports de visite des formateurs et du maître de stage
- des corrections des leçons postées sur le drive individuel des étudiants. Ces leçons étant corrigées par les didacticiens, les MFP et/ou les psychopédagogues.
- d'un examen oral permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants.

Une présence réelle en classe de 100% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage. Une présence réelle en classe de 100% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de stage. Suite à cela, la défense orale pourra modifier la cote du bilan de stage de maximum 20%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg + Exo	100	Stg + Exo	100

Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en janvier une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée en août. Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en août et du bilan de stage. De plus, le stage est non remédiable au Q3.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Conformément à l'article 76 du RGE

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entrainera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).